



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Élection de la présidente et de la vice-présidente

Le jeudi 1er décembre 1994 — No 1

Président: M. Roger Bertrand

QUÉBEC

Commission permanente de l'aménagement et des équipements

Le jeudi 1er décembre 1994

Table des matières

Élection de la présidente

Élection de la vice-présidente

Intervenants

M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée
Mme Madeleine Bélanger, présidente de la commission

M. Robert Middlemiss
M. Francis Dufour
M. Gérard R. Morin
M. Michel Rivard

Le jeudi 1er décembre 1994

Élection de la présidente et de la vice-présidente

(Onze heures vingt-sept minutes)

Le Président (M. Brouillet): À l'ordre, s'il vous plaît! Nous allons débiter. Je déclare ouverte la séance de la commission de l'aménagement et des équipements. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président et du vice-président de la commission, ou de la présidente ou vice-présidente. Conformément à l'article 127 du règlement, la commission de l'Assemblée nationale a arrêté, hier, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, «le président — ou la présidente — et le vice-président — ou la vice-présidente — de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire».

Élection de la présidente

Je suis prêt à recevoir maintenant, des propositions pour le poste de président ou de présidente.

M. Middlemiss: M. le Président, je propose que Mme Madeleine Bélanger, députée de Mégantic-Compton, soit élue présidente de la commission de l'aménagement et des équipements.

Le Président (M. Brouillet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Est-ce que, de la part du groupe formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Mme Bélanger: On va se consulter. Oui, adopté.

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Brouillet): Ha, ha, ha! Adopté.

M. Dufour: J'aurais une seule question, M. le Président. Si elle accepte, est-ce qu'elle a l'expérience pour faire ce travail-là?

Le Président (M. Brouillet): L'expérience s'acquiert avec les années. Alors... Ha, ha, ha!

Mme Bélanger: Ça fait huit ans que je le fais.

Le Président (M. Brouillet): Bon, très bien. Je déclare donc la députée de Mégantic-Compton — c'est bien ça — élue présidente de la commission de l'aménagement et des équipements. Alors, je demande maintenant à la présidente de procéder à l'élection de la vice-présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): Merci, M. le Président. Alors, permettez-moi, avant de procéder à l'élection de la vice ou du vice-président, de remercier mes collègues de chaque côté de la table pour leur confiance. Plusieurs d'entre vous connaissent mon expérience comme présidente et soyez assurés, comme à l'habitude, de mon impartialité et de ma collaboration durant les débats qui sont parfois, dans cette commission, très houleux. Alors, je vous remercie.

M. Morin (Dubuc): La houle, on ne connaît pas ça, nous autres.

Élection de la vice-présidente

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, je suis prête à recevoir des propositions pour le poste de vice-président ou vice-présidente.

M. Rivard: Mme la Présidente, il me fait plaisir de proposer Mme Denise Carrier-Perreault, députée des Chutes-de-la-Chaudière, comme vice-présidente.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, Mme Carrier-Perreault accepte le poste...

M. Rivard: Bien, c'est un petit commentaire que je voulais ajouter: on sera dirigés pas deux femmes, c'est le pouvoir de la femme.

Une voix: Il n'y a rien de nouveau là-dedans.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Rivard: Non, c'est comme à la maison: l'homme pense, la femme dépense.

● (11 h 30) ●

M. Morin (Dubuc): Sauf que deux femmes dans la même maison, c'est plus rare un peu.

Des voix: Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, c'est accepté du côté des membres du gouvernement. C'est aussi accepté...

Une voix: Oui.

La Présidente (Mme Bélanger): ...du côté de l'opposition. Alors, je déclare Mme Carrier-Perreault...

Une voix: Est-ce qu'elle a de l'expérience?

Une voix: On «as-tu» une lettre pour voir qu'elle accepte? Est-ce qu'elle accepte?

La Présidente (Mme Bélanger): Oui, oui, elle accepte.

M. Dufour: Ce n'est même pas obligatoire qu'elle accepte.

Une voix: As-tu une procuration?

La Présidente (Mme Bélanger): Là, s'il vous plaît, on va revenir à l'ordre tout de suite et immédiatement. Alors, je déclare la députée des Chutes-de-la-Chaudière élue vice-présidente. À l'ordre, s'il vous plaît! Aïe, est-ce que je vais être obligée de faire le préfet de discipline tout de suite en commençant?

Une voix: Bâillon, bâillon.

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, il faut que je déclare la députée des Chutes-de-la-Chaudière élue vice-présidente de la commission de l'aménagement et des équipements.

Une voix: On la félicite.

M. Rivard: Un point d'ordre. Il est un peu trop tard pour le faire, vous l'avez déclarée élue, mais, s'il y a quelqu'un d'autre qui voulait appliquer, moi, j'amenais une proposition pour mon groupe. S'il y a quelqu'un d'autre, on prendra le vote entre nous. Je ne veux pas créer, là... C'est fait. Là, je le fais en retard, mais je ne veux pas blesser qui que ce soit.

Une voix: Il faut garder la transparence.

Une voix: Est-ce que la commission est ajournée? Est-ce qu'elle est suspendue?

La Présidente (Mme Bélanger): Alors, la commission ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 11 h 31)